

Elle veut « humaniser » la justice en Périgord

ASSOCIATION

France Victimes cherche à mieux se faire connaître. Elle les accompagne et les oriente dans un parcours parfois complexe

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

France Victimes existe depuis 1983, mais l'association cherche encore et toujours à se faire connaître de celles et ceux pour qui elle a été créée. « Nous sommes là en permanence », signale Marine Coutellec, cheffe d'équipe au sein de l'antenne départementale de la Dordogne.

Le cœur de la mission de la structure est la prise en charge des victimes d'infractions pénales, majeures ou mineures. « Notre but est de les informer, accompagner, soutenir et orienter pour qu'elles vivent la procédure plus sereinement. Pour elles, la justice peut être un mode inconnu, avec son langage et ses codes propres. Les gens ne sont pas toujours armés pour faire face à ça. Ils trouvent donc un espace d'écoute professionnelle, afin de rendre la justice accessible. »

Les victimes s'entendent au sens large : cela peut concerner une infraction pénale, un acte de terrorisme, un accident collectif, une catastrophe naturelle... « On peut s'adresser à nous mais nous faisons également une démarche proac-



Marine Coutellec est cheffe d'équipe à France Victimes Dordogne. PHOTO JONATHAN GUÉRIN

tive en récupérant les données des victimes sans avocat », précise Marine Coutellec.

1 686 victimes aidées en 2020

Concrètement, l'association, qui est habilitée par le ministère de la Justice et reçoit donc un financement à ce titre, propose un soutien psychologique (« un service de plus en plus demandé ») pour les victimes mais aussi leurs proches. Elle oriente également vers les avocats, les médecins, les assistantes sociales, etc. « Il arrive que les plaintes soient classées sans suite. Dans ces cas-là, avant qu'un courrier ne soit envoyé, nous annonçons la nouvelle. Cela permet de déclencher un soutien psychologique, d'informer des voies de recours. Bref, ça humanise. » Parfois, les victimes sont même accompagnées physiquement aux assises.

Un nouveau site Internet dédié

France Victimes dispose de 130 structures locales dans toute la France. En Dordogne, elle assure des permanences à Périgueux, Bergerac, Sarlat et Ribérac (le détail est disponible sur le site www.francevictimesdordogne.fr et au 05 53 06 11 73). Mais en France, un nouveau site Internet vient d'être créé pour accompagner les victimes ; il s'agit de parcours-victimes.fr. Il vise à simplifier un maximum et orienter au mieux les internautes, dans ce qui est parfois considéré comme un parcours d'obstacles. L'adresse est accessible autant aux majeurs qu'aux mineurs.

Il existe également un numéro national d'appel d'aide aux victimes d'infractions : le 116 006.

En 2020, 1 686 victimes ont été aidées, un chiffre stable par rapport à 2019. Il s'agit surtout de femmes (1 098). « L'écart s'est creusé entre les hommes et les femmes, analyse Marine Coutellec. On suit les tendances nationales : il y a davantage de violences conjugales et intra-

familiales. On constate, au cours des dernières années, une libération de la parole et la montée de la prise en charge sur ces questions, même s'il reste encore du chemin à faire. De même, on voit de plus en plus de victimes de piratages de comptes ou d'escroqueries sur Internet. »